



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/11/2023

MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52

secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze novembre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Étaient présents : Mme CHARROIS Nicole, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE, Audrey, Mme FRANCOIS Vanessa, M. ROUY Christophe, Mme RAUMEL Karine, Mme PETAT COLLE Annick, M. LAMOISE Régis, M. DECLERCQ Ludovic, Mme COINTEAUX Chantal.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 13
Absents : 1
Excusés : 2

Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Étai(ent) excusé(s) : Mme BEURTON Sandrine donne pouvoir à M. CHARROIS Nicole
M. CUNAT Damien donne pouvoir à M. RAULIN Thomas

Étai(ent) absent(s) : Mme LURION Eve-Hélène

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

Convention de partenariat pour la gestion de la médiathèque Délibération n°2023 - 60

Date de convocation
23/11/2023

Date d'affichage
1^{er}/12/2023

Vu la création en cours de l'association de la médiathèque du Bayonnais

Vu les futurs statuts de cette association,

Considérant la volonté du Conseil Municipal de confier à cette association la gestion et l'animation de la médiathèque de la commune,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

1^{er}/12/2023

Sur proposition de Madame le Maire, une convention de partenariat a été établie entre la Commune et l'association de la médiathèque du Bayonnais pour la gestion de la médiathèque à partir du 1^{er} janvier 2024 (date d'abandon de la compétence par la CC3M).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE

Le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération,

DECIDE

Le versement d'une subvention de 1 000 €.

Signature du secrétaire
de séance :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Bayon,

Le Maire

